

Bonsoir à toutes et à tous,

Je remercie pour leur présence,

- les corps d'états, la gendarmerie, les pompiers,
- la trésorière Mme Mahé,
- les élus ou représentants des communes voisines, LTC, CD, DDTM et du syndicat d'eau.
- Marie-Louise Le Morzadec, ancien maire
- les représentants des écoles, directeurs, enseignants et parents d'élèves.
- l'abbé Le Rétif et l'équipe pastorale

Et je vous prie d'excuser l'absence de Mme Corinne Érhel, M Erven Léon, M Paul Droniou, Mme Anne Le Floc'h, Mme la sous-préfète Christine Royer

Avant de parler de Trévou, rappelons-nous que la France a connu en 2015 une vague d'attentats terroristes les plus sanglants de son histoire. En 2016 malgré un nombre important d'attentats déjoués grâce aux forces de sécurité, la France a de nouveau été frappée à plusieurs reprises, à Paris, à Nice, à Rouen. Nous voyons bien que ce soit au Sud ou au Nord de la France, les terroristes peuvent agir n'importe où, n'importe quand, entraînant un climat d'insécurité. L'objectif premier de ces terroristes est de nous diviser. Pour éviter cette division destructrice il nous faut rester solidaires et ensemble nous arriverons à les combattre.

Nous voilà entrés dans la nouvelle année et avant d'évoquer le bilan de l'année 2016 et les projets pour 2017, je tiens à féliciter l'ensemble des employés communaux pour leur implication au quotidien.

Ce sont, les 6 agents des services techniques :

- Noël, Moïse et Maxime qui ont en charge le fleurissement, l'entretien et le nettoyage des espaces publics,
- Gilles et Alain qui s'occupent de la voirie et des bâtiments communaux ; et Matthieu qui navigue entre les 2 équipes suivant les besoins.

Ce sont aussi :

- Chantal et Yvonne qui vous réservent un accueil chaleureux à la poste,
- les cuisiniers Rachel et Jean-Marie qui ont le souci permanent de préparer des repas de qualité avec un maximum de produits locaux.
- Catherine qui est tantôt à la mairie, tantôt à l'école, mais aussi à l'espace multi-services, à la salle polyvalente pour assurer le nettoyage et mettre à votre disposition des espaces publics très propres
- Brigitte, qui assure le bon fonctionnement de la bibliothèque municipale avec une équipe de bénévoles,
- L'ensemble des animateurs des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui sont sous la direction de Corinne,

- Christel et toute son équipe du Foyer-Logement, Pilou, Maryline, Maryse, Solène et Nicolas, qui ont à cœur de rendre la vie agréable aux anciens qui ont choisi d'y résider,
- Et je termine par les secrétaires de mairie, Isabelle et Raphaël, qui vous accueillent et répondent à vos questions tout en étant toujours opérationnels pour nous épauler et suivre toute la partie administrative d'une mairie.

J'aurai une pensée particulière pour Vincent Guenver, employé communal, pour François Bihannic et Eugène Le Jort, tous deux anciens employés communaux, qui nous ont, tous les 3, quittés cette année.

Je remercie aussi l'ensemble des présidents et présidentes des associations et les félicite pour leur dévouement tout au long de l'année. Grâce à vous et aux bénévoles qui vous entourent la commune est dynamique et animée toute l'année et plus particulièrement l'été.

Dès l'été prochain nous retrouverons le Festival Chausse Tes Tongs et les Dimanches de Trestel mais aussi les animations Fest-Noz, moules-frites, pardons et autres, proposées par les associations Trévousiennes.

Je rappellerai que le premier forum des associations organisé par Céline Le Louët, conseillère municipale, s'est tenu à Trévou le 1^{er} vendredi de septembre en soirée et a connu un véritable succès. Ce forum est organisé conjointement avec la mairie de Trélévern.

Plus près de nous, en cette fin d'année et comme tous les ans, le comité des fêtes a organisé un magnifique arbre de Noël et a offert un cadeau à tous les enfants de moins de 12 ans après les avoir invités à un spectacle. Nous connaissons peu de communes où les enfants ont cette chance. Merci à tous les membres du comité des fêtes qui se sont démenés tout au long de l'année pour gâter les 148 enfants trévousiens concernés.

La commune de Trévou, ce sont aussi quelques chiffres, notamment liés à la démographie, naissances, décès et mariages : malheureusement cette année nous avons compté 25 décès contre 13 l'an passé, nous avons enregistré 5 mariages contre 7 en 2015 et seulement 6 naissances contre 8 en 2015. Que Léonie, Térance, Aurélien, Elven, Cléopée et Sacha soient les bienvenus dans notre commune. Nous espérons les retrouver dans peu de temps dans **nos écoles** dont les effectifs demeurent fragiles. Entre les 2 communes de Trévou et Trélévern nous scolarisons 191 enfants, 137 au sein du RPI et 54 au sein de l'école st Michel.

Le développement de la commune passe nécessairement par la construction de maisons, la vente d'anciennes maisons et des rénovations. Seulement 9 permis de construire ont été déposés en 2016 contre 12 l'an passé. Nous avons enregistré 64 déclarations préalables de travaux contre 42 en 2015.

Comme je vous l'avais annoncé l'an passé, durant notre mandat **2 axes continuent de nous guider et d'influer nos différents projets :**

- Il s'agit de favoriser le développement des commerces, des services, de créer des infrastructures pour les Trévousiens afin de rendre la commune plus attractive.
- Il nous faut aussi attirer et installer des jeunes couples sur la commune pour maintenir les effectifs dans les écoles.

Aujourd'hui à mi-mandat, nous avons déjà réalisé une partie de nos objectifs, mais il y a encore du travail à faire. Avant de présenter les projets 2017 je vous propose un petit rappel de nos réalisations 2016. Mais avant, Philippe Steunou, Adjoint aux Finances, va vous présenter quelques éléments sur les Finances de la Commune.

[ici intervention de Philippe Steunou, adjoint aux finances, sur les finances de la commune :](#)

Mesdames, Messieurs

Pierre m'a demandé d'intervenir sur 2 sujets. L'un concerne les finances communales, l'autre Lannion Trégor Communauté

Les finances sont l'affaire de toute une équipe avec comme chef d'orchestre le Maire. Un Euro dépensé doit l'être dans l'intérêt de la collectivité. Il s'agit de deniers publics qu'il convient de gérer au plus juste. C'est pourquoi rendre compte ce soir devant vous est important.

2 grandes masses de dépenses régissent le quotidien.

- Celles concernant les dépenses de fonctionnement.

*Elles se montent pour 2016 à près de 300 000 € pour **les charges à caractère général**. Nous y trouvons par exemple les dépenses d'entretien de nos matériels et de nos bâtiments, l'alimentaire pour la cantine ou encore les primes d'assurance. Viennent ensuite **les charges de personnel** avec une enveloppe de 540 000 €. Nécessaires au bon fonctionnement de la commune, elles rémunèrent les personnels titulaires et non titulaires, en insertion ou encore les TAP (temps d'activité périscolaire). **Les autres charges de gestion courante** représentent une enveloppe de 150 000 € en année de croisière. On y retrouve notre contribution au RPI (regroupement pédagogique intercommunal) ainsi qu'à l'école St Michel, les subventions accordées aux associations ou encore les indemnités des élus. Enfin, les charges financières d'emprunt ont pesé pour 14 500 €.*

- Celles concernant les dépenses d'investissement.

Elles sont pour l'essentiel le fruit de la politique mise en place par l'équipe municipale.

En 2016, nous avons consacré une enveloppe de plus de 100 000 € au transfert des services techniques avec l'aménagement du bâtiment existant, son extension et l'installation d'Algéco.

Nous avons également terminé l'aménagement du city stade pour 46000 €.

Des travaux d'effacement de réseaux ont été lancés rue du moulin et des travaux d'enrobés réalisés à Ty Guen et Balaren.

À noter également les premiers aménagements entrepris pour les PMR (personnes à mobilité réduite).

Les charges de remboursement d'emprunts ont représenté 75 000 € en 2016.

En face de ces dépenses Des recettes.

La principale recette provient des contributions directes (taxe d'habitation et taxe sur le foncier bâti et non bâti). Elle se montait sur le dernier exercice à 613 000 €. Le deuxième poste de recettes concerne les Dotations de l'État avec 310000 €. Elles sont en baisse constante ces dernières années, et à nouveau pour 2017.

D'autres sources de revenus sont à souligner. Une en particulier peut retenir notre attention ; celle concernant la perception de la taxe de séjour avec un gros travail entrepris par Janine TROADEC.

Il convient également de noter les revenus que nous tirons de la location de bâtiments dans lesquels des investissements ont été réalisés (VIVAL, Médecin, Coiffeuse) ou des aménagements réalisés (Aire de Camping-Car). Dès la première année, ce sont plus de 650 camping-caristes qui l'ont fréquentée.

Enfin, nous avons revendu la maison RIOU (près des nouveaux services techniques) et un terrain pour la construction du garage LE BORGNE (derrière le Vival).

Dans ces conditions, nous n'avons pas eu recours à l'emprunt sur 2016.

Il est possible de dire dès à présent que le budget voté l'année passée est respecté.

Concernant 2017, nous n'envisageons pas d'augmentation des différentes taxes. Nous nous attachons à ce que nos dépenses de fonctionnement soient maîtrisées et travaillons, dans la continuité, à la réduction de certaines.

Merci de votre attention

Merci Philippe, comme tu viens de le dire, les Finances de la commune de Trévou sont saines malgré les nombreuses réalisations faites récemment.

Petite rétrospective des réalisations de l'année 2016,

- **un mini stadium a été installé à côté du terrain de foot.** Il a été inauguré le 5 mars dernier. Ce mini stadium était attendu depuis de nombreuses années par les ados qui sont souvent oubliés. Ce terrain multisports sert aussi aux enfants des écoles ainsi qu'à ceux de l'école de foot du FCTT qui s'entraînent le samedi matin. De plus, quand la météo est favorable, de nombreux enfants s'y défoulent profitant pleinement de cette nouvelle infrastructure.
- Les premiers camping-caristes ont pu s'installer au début du mois de juin sur **l'aire de camping-cars** que nous avons choisi de créer à Trestel en 2^{ème} ligne du front de mer. Les retours sont positifs et côté financier pour une première année nous sommes déjà satisfaits. Tout comme nous, vous avez pu constater qu'elle est régulièrement occupée même en saison creuse.

En 2016 beaucoup de nouveaux visages sont arrivés à la tête des commerces trévousiens

Après l'ouverture du Vival en juin 2015,

- nous nous réjouissons de l'installation de Patricia Bornet, au salon de coiffure que nous lui louons ; ce sont donc désormais 2 loyers que nous retirons de la rénovation de l'ancienne salle des fêtes ; cette réalisation ne coûtera rien aux Trévousiens ; cela rassurera certains d'entre vous !
- Après avoir tenu la pharmacie pendant 23 ans, Sylvie Arzul a transmis son officine à un jeune couple nantais : Diane Rimbart et Sandro Vinagre.
- Annie Le Gall a également fait le choix de souffler un peu et de céder son tabac-presse-loto à Fabienne Ripault et son époux qui nous arrivent du Poitou.
- Le Ker iliz a aussi changé de mains devenant le Frikerez ; c'est Nathalie Corniou et Jean-Luc Roigt qui ont pris la suite de Renaud Hilbert dans ce restaurant du centre bourg.
- Un peu plus loin ce sont Dominique et Sandrine Le Borgne garagistes qui ont déménagé en construisant un garage très fonctionnel derrière le Vival. Dominique est un peu plus à l'écart de la circulation, salue donc un peu moins les passants, mais les conditions de travail de son équipe sont désormais bien meilleures !
- En face de la pharmacie Marie Quéguiner psychologue, propose ses services dans un local près d'Éléonore Gourmelen, somatothérapeute, masseuse. Peut-être les élus de Trévou auront-ils un jour besoin de consulter!!!...

À la fin de l'année, une **balançoire adaptée** accessible aux personnes en fauteuil roulant a été installée à Trestel. Cette balançoire a été financée par l'association des « Enfants de Trestel » que nous tenons à féliciter d'une part pour l'idée très judicieuse en raison de la proximité du Centre de Rééducation et d'autre part pour leur dynamisme pour la récolte des fonds nécessaires à cet investissement. Nous leur avons apporté dès le début notre appui technique et nous assurerons l'entretien de cet espace et de cet outil qui doit permettre aux enfants différents et à leurs familles de rencontrer davantage les enfants valides.

En ce qui concerne la **voirie**, en 2016, après un état des lieux établi par une grande équipe d'élus nous avons choisi de réaliser un kilomètre d'enrobé sur les routes de Ty Gwen et Balaren. L'objectif est de rénover 4km durant ce mandat soit 20% de la voirie communale.

Les réseaux EDF et Télécom ont été effacés dans la **rue du moulin jusqu'au cimetière**. Les aménagements de cette rue, de la rue du stade et de la rue de la mairie jusqu'au Vival seront réalisés avant l'été. Nous avons obtenu une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour l'aménagement et la sécurisation de ces voies.

Durant le 1^{er} semestre 2017, la **rue de saint Guénolé** sera débarrassée de ses 80 poteaux et de ses toiles d'araignées des plus disgracieuses qui entraînent des soucis de grésillement lors de certaines communications.

Mis en place depuis quelques semaines, le **principe de la priorité à droite s'applique désormais sur la commune de Trévou**. Il est vivement recommandé aux automobilistes d'être très prudents notamment en cette période transitoire pendant laquelle chacun devra s'approprier les nouvelles règles de circulation sur le territoire de la commune. **Vigilance** donc, même si vous êtes désormais prioritaires en sortant des "petites" routes. Cette mise en place des priorités à droite, doit permettre de réduire la vitesse sur la commune. Ce dispositif vient renforcer les **3 radars pédagogiques** acquis en 2015 et 2016 et qui ont déjà fait leurs preuves puisque les automobilistes qui lèvent le pied à leur approche sont très nombreux.

D'autre part, vous avez peut-être constaté le **déménagement des services techniques** et leur installation route de Camlez sur un terrain de près de 3000m². En effet, les services techniques ont quitté le site de la station d'épuration de Trestel, laissant place nette pour permettre de réaliser des travaux nécessaires au bon traitement des boues. Ils se sont installés au sud du terrain de foot, sur un espace que nous avons acquis l'an passé. Le hangar existant de 250m² a été rénové et nous avons construit 120m² supplémentaires afin de fournir à l'équipe un espace de travail confortable. Les 2 tunnels de production florale ont aussi été déplacés et sont déjà très utiles au fleurissement de la commune.

J'en profite pour vous annoncer que nous allons relancer un **concours de fleurissement** ouvert à tous et qui doit permettre de mettre en valeur les nombreuses mains vertes de la commune : c'est Nelly Le Guern, élue, très attachée à la mise en valeur du village, qui est en charge de ce dossier et qui invite le maximum de trévousiens à participer à ce concours.

Toujours dans le domaine du jardinage, grâce à la motivation de Catherine Fauvelle en partenariat avec l'association Ar Royo, un jardin partagé a vu le jour à côté du foyer logement dans un terrain mis à disposition par la commune ; ce jardin partagé équipé désormais d'une pompe à eau est déjà un lieu de rencontres hebdomadaires pour des jardiniers motivés.

Au niveau tourisme il est à noter que la plage de Trestel a obtenu une nouvelle fois le **Pavillon Bleu**. Il s'agit d'une belle récompense pour les élus qui ont porté le projet et tout particulièrement Philippe Steunou et Anita Tracana. Ce Pavillon Bleu répond à de nombreux critères imposés et vérifiés en cours d'année. C'est ainsi que la borne d'appel urgence a dû être installée à Trestel, de même que les bouées et encore quelques autres petites améliorations... Seules 2 plages des Côtes d'Armor l'ont obtenu en 2016 et nous mettrons tout en œuvre pour le décrocher à nouveau en 2017.

La commune de Trévou est aussi dotée de quelques **bâtiments communaux** que nous devons entretenir régulièrement. Suite à un audit sur l'**accessibilité** des établissements recevant du public (ERP) et des installations

ouvertes au public, nous avons démarré ces travaux, à la mairie, au foyer logement, à l'espace multi services. Gilles Le Calvez, agent communal, est en charge de ce dossier ; il est accompagné par Lucile Le Berre adjointe qui suit le dossier de très près car des dates butoirs de mise aux normes ont été signifiées de longue date aux communes.

Toujours dans le domaine de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite PMR vous avez certainement remarqué des travaux d'aménagement du Marais de Trestel. Ces travaux financés et réalisés par le Conseil Départemental apporteront un confort aux personnes en fauteuil, aux familles avec poussettes et à toutes personnes désirant passer un agréable moment dans la nature. Ce lieu cher à Jean-Claude Mahé bénéficie d'une faune et d'une flore riches et variées sera un atout supplémentaire pour la commune.

Dans un autre domaine, la transformation du **POS** (Plan d'Occupation des Sols) en **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) démarrée en 2009, devrait connaître son aboutissement début février 2017. La période d'élaboration d'un PLU freine les autorisations de constructions, c'est un peu pour cette raison qu'il y a eu peu de permis de construire accordés ces 3 dernières années. Nous souhaitons que les personnes qui ont la chance d'avoir encore leurs terrains constructibles, construisent rapidement ou mettent en vente ces terrains car il se pourrait que dans les années à venir les règles d'urbanisme sur les communes littorales se durcissent encore.

Attendus depuis plusieurs mois, les travaux d'aménagement du nouveau lotissement dit de Park Mezou situé à côté de cette salle ont démarré début décembre. Ce lotissement comprend 12 lots et 9 lots sont déjà réservés. Nous avons réussi à tenir nos objectifs puisque le prix moyen est de 54€ le m². Ce lotissement est porté par LTC (Lannion Trégor Communauté). Je remercie le président et les différents responsables de la SEM (Société d'Économie Mixte) Sylvain Guillois, Olivier Sourdin, Claudie L'Hostis, et le Président Hervé Guérou, pour leur implication sur le projet.

Vous avez certainement vu dans la presse de lundi l'évolution de la population entre 2009 et 2014 sur les différentes communes. Sur cette grille Trévou n'est pas très bien placée puisque nous avons une baisse moyenne de 1,7% par an sur 5 ans soit une diminution de 116 habitants en 5 ans.

Nous devons absolument déjà travailler sur un autre lotissement pour inverser la courbe ; un village comme Trévou a tant d'atouts qu'il ne peut que se développer.

Comme pour le lotissement de Park Mezou nous avons reçu l'appui des techniciens de LTC (Lannion Trégor Communauté) sur différents projets menés les temps derniers, à savoir, le projet d'aménagement du terrain derrière le Vival, le projet de salle de sport et le projet de Pôle Nautique.

Parler de l'appui de LTC m'amène à nouveau à donner la parole à Philippe Steunou qui est également Conseiller Communautaire et qui va vous transmettre quelques informations sur la Communauté de Communes.

[Intervention de Philippe, Conseiller Communautaire sur LTC :](#)

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Lannion Trégor Communauté est issue de la fusion au 1^{er} janvier 2017 des communautés de communes du Haut Trégor, de la Presqu'île de Lézardrieux et de l'agglomération de Lannion Trégor Communauté. La collectivité

regroupe 60 communes et s'étend maintenant de Lanmodez à Plougras pour une population de plus de 100 000 habitants, se plaçant ainsi en seconde position en terme de population sur ce département.

Cette communauté reprend également les activités du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Trégor (SCOTT) et de syndicats ou activités communales de la petite enfance ainsi que le Groupement d'Intérêts Publics du Pays du Trégor Goëlo.

La Communauté sera dotée d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale et d'un Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial de Tourisme.

J'ai évoqué l'année passée les différentes compétences de LTC.

Je voudrais juste rappeler sur ce point quelques exemples d'accompagnements (directs ou indirects) dont nous avons pu bénéficier au cours de l'année écoulée. Nous avons demandé à LTC de nous épauler sur le choix du maître d'œuvre pour le futur projet de salle de sport, de porter le projet de lotissement Park Mezou à travers la SEM ou encore d'intervenir sur de la réfection de voirie. Les services de la mairie sont en relation directe avec l'agglo qui traite maintenant les dossiers de permis de construire.

Avant de conclure, il me semble important de rappeler le Projet de Territoire 2015/2020 dont s'est doté LTC.

Il est structuré autour de 4 défis avec différents chantiers en leur sein.

Défi numéro 1 → Transformer nos ressources en richesses, en accompagnant et développant la dynamique entrepreneuriale, en soutenant et accompagnant l'innovation et en exploitant le potentiel touristique

Défi numéro 2 → Connecter le territoire, en améliorant l'accessibilité du territoire, en mettant en cohérence l'urbanisme avec les enjeux de mobilité et en développant l'accès et les usages du numérique

Défi numéro 3 → Vivres solidaires, en construisant un habitat innovant performant et solidaire, en renforçant la proximité des services publics et des services à la personne et en favorisant l'égalité d'accès aux pratiques culturelles et sportives

Défi numéro 4 → Préserver l'environnement, en engageant le territoire dans la transition énergétique, en poursuivant la réduction et la valorisation des déchets, en préservant les ressources et les milieux naturels et en développant l'activité agricole.

Ce projet sera révisé prochainement avec la fusion intervenue.

Au-delà de ces défis, il en est un également que nous ne devons pas perdre de vue à moyen terme. Une nouvelle collectivité est née. Elle se doit de maintenir un service de proximité au service de la population sans devenir un monstre inaccessible. Gardons bien en tête également l'objectif de rationalisation des coûts. C'est également sur ce point que les élus seront jugés.

Enfin, je retiendrai une phrase de Joël LE JEUNE, mardi dernier après son élection à la tête de LTC, qui correspond bien à l'état d'esprit qui nous anime ...

“ Dépasser les clivages pour l'intérêt supérieur du Trégor ”

Je vous remercie pour votre attention

Je reprends la parole pour vous présenter les 2 gros projets de l'année 2017 :

Il s'agit tout d'abord de la **Construction d'une salle de sport**. Le projet déjà évoqué il y a une vingtaine d'années n'a jamais abouti et nous sommes nombreux à penser que c'est un grand manque pour notre commune. Ce sujet est revenu sur le tapis lors de chaque élection municipale depuis cette époque. **C'est un projet ambitieux mais nécessaire**. Nous l'avons annoncé dans notre profession de foi. Ce sera certainement la grande réalisation de notre mandat. Que chacun soit rassuré elle ne mettra pas en péril les finances de la commune.

Cette salle sera faite en commun avec la commune de Trélévern qui nous a garanti une participation financière de 150 000€ pour cet outil qui se situera à proximité du terrain de foot de Trévou.

Après avoir visité 8 salles de sport, échangé avec les élus de ces 8 communes et avec l'appui technique de LTC, d'Erwan Cornanguer et de Laurent Buselli, nous avons, dans un premier temps, retenu 4 maîtres d'œuvre qui nous ont chacun présenté une esquisse. Notre choix final s'est porté sur le cabinet BE2TF.

Nous avons choisi ce maître d'œuvre car il nous apportait le plus de garanties pour tenir notre budget prévisionnel qui est de 850 000 € HT hors VRD (Voirie, Réseaux..). Nous avons fait plusieurs demandes de subventions et avons déjà reçu des retours positifs.

La salle comprendra un terrain de sport aux normes départementales 20m sur 40m, 4 vestiaires et douches, un vestiaire arbitre et une salle de 150m² multisports, gym ou danse.

Notre souci aujourd'hui est d'enrayer la baisse de la population, car qui dit baisse de population dit aussi baisse des dotations, une population qui vieillit, des effectifs dans les écoles qui diminuent....

Une salle de sport est, nous en sommes convaincus, un atout pour attirer sur nos communes des jeunes ou des personnes désireuses d'y vivre à l'année. Trévou et Trélévern ont des atouts nombreux, faisons les fructifier.

Le 2^{ème} gros projet qui nous tient à cœur et qui devrait démarrer en 2017 est **la création d'un pôle nautique à Trestel côté CRRF**. Il était indispensable de procéder à la rénovation des sanitaires, de répondre aux attentes des amateurs de sports nautiques ; ce qui fait que notre réflexion nous a menés plus loin. Comme pour la salle de sports nous avons demandé des esquisses à 3 architectes. Notre choix s'est porté sur le cabinet Bouget pour la création d'un bâtiment dédié aux activités nautiques à l'emplacement des sanitaires actuels. Nous souhaitons que ce bâtiment s'intègre au mieux dans le paysage. La plage de Trestel est de plus en plus en plus prisée par les amateurs d'activités nautiques, que ce soit du long-côte, du surf, du kite-surf, du paddle, de la planche à voile, du sauvetage sportif. Les pratiquants de ces sports n'ont pas de locaux pour se changer. Il est nécessaire de palier ce manque. Le bâtiment fera 200m² avec des vestiaires, des douches, des sanitaires, un local de rangement et une salle de convivialité pouvant servir aux animateurs de Cap Armor. Le coût estimatif de ce projet est de 250 000 € HT. Nous allons solliciter des subventions en argumentant qu'il s'agit d'un **projet structurant** pour le territoire car beaucoup de pratiquants viennent des communes voisines. C'est pourquoi, ce projet sera dimensionné en fonction des financements extérieurs, communauté de communes, département et région.

Avant de conclure il m'a semblé indispensable de donner la parole à Janine Troadec qui ne compte pas son temps en tant que chargée de la communication, des Affaires Scolaires et du Tourisme

[Intervention de Janine Troadec, adjointe au Tourisme, aux Affaires Scolaires, à la Communication :](#)

Bonsoir, Je remercie Pierre de me donner l'occasion d'évoquer quelques points dont j'ai eu la charge sur l'année 2016.

Tout d'abord c'est avec plaisir que je vous invite à découvrir, à travers le diaporama composé de plus de 450 photos annotées, les événements vécus en 2016 sur la commune de Trévou.

*Je dirai un petit mot pour évoquer les TAP (**Temps d'Activités Périscolaires**) en place depuis la rentrée 2014. Avec l'aide de Corinne Lançon la coordinatrice et d'Aline Simon élue, l'organisation est rôdée. Nous avons choisi d'offrir aux enfants des activités de qualité ; cette année les enfants profitent de cours de musique, des ateliers de découverte des petits débrouillards, des cours de danse, de cuisine, de sport ou encore d'ateliers ludothèque.*

J'en profite ici pour remercier tous les animateurs qui s'investissent au quotidien et tout particulièrement ceux qui interviennent sur le site de Trévou le mardi et le vendredi à partir de 15h sous la responsabilité de Corinne.

Concernant le Périscolaire, nous avons déjà eu l'occasion de vous le dire ou de l'écrire, les familles qui ont des besoins de garde de leurs enfants à la journée ou ½ journée peuvent bénéficier :

- *du **Centre de Loisirs** basé à Louannec avec qui la commune de Trévou a conventionné et qui fonctionne pendant les vacances scolaires toute l'année (sauf à Noël). Les inscriptions se font à la mairie de Louannec auprès d'Aline Simon la responsable du Centre.*
- *Et, d'autre part, du **Centre Intercommunal de Découverte Sportive** couramment appelé CIDS qui fonctionne depuis 1989 et propose sur la commune et les 3 autres communes concernées (Louannec, St Quay-Perros et Trélévern) des activités sportives et culturelles aux petites vacances scolaires dans le cadre de Cap Mômes*

et Cap Sport. Le programme est toujours publié sur le site de la commune que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Il y a 3 ans la commune avait relancé les animations d'été avec le dispositif **Cap Armor**. Chaque semaine donc de début juillet à fin août un programme d'activités très riche et très varié a été proposé par les animateurs sportifs, dont Thomas Le Penven qui nous fait l'honneur d'être parmi nous ce soir et qui a su dynamiser le système en attirant les ados autour de nombreux tournois qu'il a organisés sur la plage. Ces activités financées par la commune permettent aux trévousiens et à beaucoup de vacanciers de profiter sur place de nos nombreux atouts et c'est donc sur les encaissements de la Taxe de Séjour que nous les avons financées.

Cette **taxe de séjour** est collectée automatiquement auprès de chaque vacancier majeur séjournant sur notre commune afin de pallier une partie des dépenses engendrées par leur présence sur le territoire. J'en profite pour remercier les nombreux propriétaires de meublés saisonniers qui déposent sans relance la Taxe de Séjour perçue entre avril et fin octobre. Nous sommes passés de moins de 10 000€ perçus en 2013 à plus de 23 000€ versés en 2016 par les 170 propriétaires répertoriés aujourd'hui contre 70 en 2013 ; cependant il existe encore quelques loueurs qui ne déclarent pas leurs locations, il leur est vivement recommandé d'y penser. Tous les documents concernant cette taxe de séjour sont téléchargeables sur **le site de la commune de Trévou...**

Site qui a été renouvelé en décembre 2015 ; nous avons essayé d'y mettre le maximum d'informations concernant notre commune. Si des articles manquent ou vous semblent incorrects ou incomplets n'hésitez pas à nous en faire part.

Et puis, pour conclure, l'année 2016 aura vu la mise en place d'une **Newsletter** ou plus simplement d'une Lettre « **Nouvelles de Trévou-Tréguignec** ». Cette lettre est éditée chaque vendredi. Si vous faites partie des **560 abonnés** aux « Nouvelles de Trévou » vous avez reçu ce jour la **51ème** Lettre. Vous y trouvez chaque semaine les informations communales que nous pouvons glaner de ci de là. Pour qu'elle continue de vous informer il est nécessaire que les représentants des associations, les commerçants, les acteurs de la vie communale pensent à me/nous transmettre des informations ou événements susceptibles d'intéresser la population.

Je souhaite à vous tous présents ici et à vos proches une très bonne année 2017,

Merci Janine pour ton investissement. Tous les nouveaux services apportés sur la commune depuis notre élection et les projets pour 2017 et 2018 vont permettre d'inverser la tendance démographique dans les années qui viennent.

Nous sommes ambitieux, mais nous sommes convaincus que tous ces projets réalistes et réalisables sont nécessaires pour faire de notre commune une commune attractive.

Avant de passer au moment de convivialité, au nom du conseil municipal, je vous souhaite une très bonne et belle année 2017 et je vous donne rendez-vous en 2018

Intervention de Lucile Le Berre, adjointe aux Affaires sociales pour inviter les Trévousiens à trouver des informations dans le prochain bulletin, qui sortira enfin de semaine, sur le Foyer Logement, le portage des repas... et pour remercier Pierre au nom de toute l'équipe pour la qualité du travail et de l'ambiance de travail qu'il participe grandement à faire régner facilitant l'avancement des dossiers.